

Fonctionnement des écoles et des services municipaux à partir du 22 juin.

Ce dimanche 14 juin, M. le Président de la République a annoncé que tous les élèves devront être présents à l'école dès le 22 juin, de manière obligatoire et en présence physique. A ce titre, le protocole sanitaire a été allégé. Il demeure toutefois des contraintes que nous devons suivre.

1) Distanciations physiques.

En Élémentaire, les élèves doivent être espacés d'un mètre latéralement dans la classe lorsque cela est possible. Cela signifie que l'on doit conserver des rangées espacées, mais qu'on peut y mettre plus d'élèves les uns derrière les autres. Toutefois, pour les classes trop petites, une distanciation « la plus grande possible » devra être appliquée si on ne peut respecter le mètre de séparation.

Pour rappel, le port du masque par les élèves est autorisé à l'école élémentaire, et obligatoire pour les élèves de plus de 11 ans si les distances en classe ne peuvent être appliquées. Pour les enfants présentant des pathologies, leur médecin référent détermine les conditions du port du masque

En Maternelle, seul le non brassage des groupes « classe » est maintenu.

2) Horaires de classe.

Maintien du régime dérogatoire des 4 jours d'école jusqu'au 3 juillet 2020.

Les groupes ne doivent toujours pas se croiser. C'est pourquoi nous devons conserver des horaires décalés, même si nous savons que cela peut être contraignant pour les fratries, et nous en sommes désolés.

Pour vous accompagner dans l'organisation, merci de prendre connaissance des informations suivantes

SCOLAIRE

Ecole Maternelle / Horaires et accueils

- **Mme Karine CROSNIER: 8h30-11h30 / 13h-16h** (entrées et sorties au portail côté potager)
(récréations 9h45-10h15 cour 2 et 14h30-15h cour 1)
- **Mme Estelle FOUQUET-FRISTEAU / Mme Carine BROUARD (jeudi) : 8h30-11h30 / 13h-16h**
(entrées et sorties au portail côté élémentaire)
(récréations 9h45-10h15 cour 1 et 14h30-15h cour 2)
- **Mme Sylvie WEY / Mme Hatice OCAL (mardi): 8h45-11h45 / 13h15-16h15** (entrées et sorties au portail côté potager)
(récréations 10h15-10h45 cour 2 et 15h00-15h30 cour 1)
- **Mme Julie LAURENT / Mme Stéphanie SEGARD (mardi):8h45-11h45 / 13h15-16h15**
(entrées et sorties au portail côté élémentaire)
(récréations 10h15-10h45 cour 1 et 15h00-15h30 cour 2)
- **Mme Martine ELOUARD: 9h-12h / 13h30-16h30** (entrées et sorties au portail côté potager)
(récréations 10h45-11h15 cour 2 et 15h30-16h00 cour 1)
- **Mme Aurélie FOUQUET: 9h-12h / 13h30-16h30** (entrées et sorties au portail côté élémentaire)
(récréations 10h45-11h15 cour 1 et 15h30-16h00 cour 2)

Ecole Elémentaire / Horaires et accueils

- **8h30/11h30 – 13h00/16h00 (récréations à 10h15 et 14h30)**
 - ✓ **CE2 Mme Doucet** : Entrée par le portail habituel
 - ✓ **CP Mme Delestre** : entrée par le portail entre la salle des maitres et la classe modulaire (Classe de Mme Pellegrin) (accès par le « parking enseignants »)
 - ✓ **CE2/CM1 de Mme Hurson** : entrée par le portail rue André Chenal
 - ✓ **CE1 Mme Achard** : entrée par la porte au fond du couloir en face de sa classe.
- **8h45/11h45 – 13h15/16h15 (récréations à 10h30 et 14h45)**
 - ✓ **CE1 Mme Romilly** : entrée par la porte au fond du couloir en face de la classe de Mme Achard
 - ✓ **CM2 M. Anceau et Mme Courtellemont** : entrée par le portail habituel
 - ✓ **CE2 Mme Aufranc** : entrée par le portail rue André Chenal
 - ✓ **CM1 Mme Brosse** : entrée par le portail entre la salle des maitres et la classe modulaire (Classe de Mme Pellegrin) (accès par le « parking enseignants »)
- **9h00/12h00 – 13h30/16h30 (récréations à 10h45 et 15h00)**
 - ✓ **CM2 Mme Curt** : entrée directe par sa classe
 - ✓ **CP M. Marty** : entrée par le portail habituel
 - ✓ **CP Mme Boismoreau** : entrée par le portail rue André Chenal
 - ✓ **CM1/CM2 Mmes Pellegrin et Bourillon** : entrée par le portail entre la salle des maitres et la classe modulaire (de Mme Pellegrin) (accès par le « parking enseignants »)

RESTAURATION SCOLAIRE

Les repas seront pris au restaurant scolaire (repas chauds). Vous devez absolument **effectuer les réservations** des repas sur le portail famille (les réservations initiales ont été supprimées).

Compte tenu des contraintes de notre prestataire, **les délais sont modifiés à J-3** (hors week-end et mercredi). Vous ne pourrez donc pas effectuer de réservation pour le lundi 22 juin, journée pour laquelle nous avons déjà passé la commande en prévoyant la présence de tous les enfants (sans réservation le 22 juin, votre enfant aura un repas prévu). **Les réservations pour mardi** doivent être effectuées avant **demain 9h30**.

ACCUEIL MATIN/SOIR

Le protocole sanitaire prévoit le non-brassage des groupes classe. Dans ce contexte et jusqu'au 3 juillet, les accueils périscolaires matin et soir fonctionneront de 8h30 à 18h00 sur les 2 écoles. Merci de procéder aux réservations sur votre Portail Famille. Les entrées et sorties du périscolaire sont identiques à celle indiquées par l'enseignant. Attention : **horaire unique de sortie du périscolaire soir : 18h00. Les familles devront fournir le goûter.**

Durant cette période, **la gratuité** des accueils matin et soir sera appliquée.

Un animateur sera en charge d'un « groupe classe »: les enfants auront autant que possible, le même animateur sur l'accueil du matin, du midi et du soir.

Fait à FAY AUX LOGES, le 18 juin 2020

Sylvain ANCEAU,
Directeur
Ecole élémentaire Pierre Mesples
Fay-aux-loges
02 38 59 22 24

Aurélié FOUQUET,
Directrice Intérimaire
Ecole Maternelle Pierre Mesples
Fay-aux-Loges
02 38 59 24 35

Frédéric MURA,
Maire,
Mairie de FAY AUX LOGES
02 38 59 57 11